



AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Lutte contre le risque inondation

Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Cannes Lérins

TRAVAUX DE RECALIBRAGE DU VALLON DE L'AUTEL

Les deux catastrophes naturelles inondations du 23/24 novembre et 1er décembre 2019 ont fortement impacté le territoire de Théoule-sur-Mer et ont particulièrement affecté le centre-ville traversé par le vallon de l'Autel.

Ainsi, la Commune de Théoule-sur-Mer et l'Agglomération Cannes Lérins ont engagé une stratégie globale de réduction du risque inondation dont l'une des actions phare est l'aménagement du vallon de l'Autel. Ce projet a pour objectifs :

- De sécuriser le vallon par des travaux de modernisation ;
- D'augmenter la taille de l'ouvrage enterré sous l'avenue Charles Dahon, afin de laisser circuler un volume d'eau plus important et de supprimer la quasi-totalité des débordements impactant le centre-ville pour une crue d'occurrence centennale.

Le projet d'aménagement du vallon de l'Autel impactera principalement le centre-ville de Théoule-sur-Mer, et s'étendra de la mer jusqu'à l'amont de la place Général Bertrand.

Afin de réduire l'impact des travaux sur les habitants et les activités du centre-ville de Théoule-sur-Mer, les travaux ne seront réalisés qu'en période hivernale, d'octobre à avril, sur 4 années consécutives à compter de 2026.

Les travaux de recalibrage de l'Autel, portés et financés par l'Agglomération, sont estimés à près de 6 000 000 € HT. Cette opération fait donc l'objet d'une concertation publique au titre de l'article R103-1 du Code de l'Urbanisme :

CONCERTATION PUBLIQUE DU 21 JUILLET 2026 AU 25 AOÛT 2026

Un registre sous format papier sera mis à disposition pendant toute la période de la concertation à l'accueil de la mairie de Théoule-sur-Mer, 1 place Général Bertrand (06590 Théoule-sur-Mer), aux horaires d'ouverture de l'établissement.

Un dossier technique sera mis à disposition du public sur le site internet de l'Agglomération à l'adresse suivante :

<http://cannespaydsdelerins.fr/index.php/prevention-risque-inondation/>

Toutes observations et propositions pourront également être envoyées par messagerie, durant toute la durée de la concertation, à l'adresse suivante :

enquete-publique@cannespaydsdelerins.fr

Trois permanences seront assurées par les agents de l'Agglomération, afin de permettre aux citoyens de prendre connaissance du projet et de recueillir leur avis, au sein de la mairie de Théoule-sur-Mer, située au 1 place Général Bertrand (06590 Théoule-sur-Mer). Les permanences se tiendront aux horaires suivants :

Jeudi 23 juillet 2026, de 14h à 17h

Jeudi 30 juillet, de 16h à 18h

Jeudi 06 août, de 16h à 18h